

Interventions de F. Delcombre

au conseil municipal du 25 juin 2009

POINT 0. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 MARS 2009. — Je pense que vous serez d'accord avec moi pour trouver que la langue française est une belle langue même si elle est parfois un peu compliquée et que, de ce fait, il n'y a quasiment personne qui puisse écrire sans faute. Moi-même, malgré ma profession, il m'arrive de faire des fautes, et je ne suis pas du tout vexé quand quelqu'un passe derrière moi et les corrige. En revanche, quand j'envoie un texte correct par mail et qu'on y rajoute des fautes comme des majuscules intempestives ou des accords fautifs, je suis un peu gêné, même s'il est vrai que l'accord des participes passés des verbes pronominaux répond à des règles un peu délicates à manier.

Un peu plus gênant encore est la façon dont a été retranscrit ce qui s'est passé à la question 17. J'avais, trois jours avant le conseil, envoyé une question diverse concernant la situation à Val Horizon et proposant une motion. Fort logiquement, vous aviez préparé une réponse à cette question. Mais, quelques heures après la situation à Val Horizon avait changé et cela nous a conduits à retirer notre motion, comme l'a expliqué Frank Morot-Sir dans son intervention qui a été correctement retranscrite. Le problème c'est qu'ensuite la proposition de motion figure à la suite sans aucune explication, accompagnée de la réponse que vous aviez préparée à l'origine où il est dit que vous proposez au conseil de rejeter cette motion, alors que, du fait de la nouvelle situation, vous avez naturellement dit que, si la motion avait été maintenue, vous auriez appelé à voter contre.

En conclusion, si le secrétaire de séance prenait la peine de lire les comptes-rendus avant de les signer, cela nous ferait à tous gagner du temps.

POINT 1. PLAN QUINQUENNAL 2009-2013. — Ce plan quinquennal a été évoqué lors de la commission des finances du 11 juin mais sans aucun support écrit, ce qui est quand même assez inhabituel pour un sujet de cette importance. Il y a eu une présentation en grande pompe de ce plan à la population avant même son vote au conseil municipal, ce qui n'est pas très respectueux de notre assemblée. Aujourd'hui on nous présente un scénario 3 sans qu'on nous dise rien des scénarios 1 et 2. Les formes utilisées sont extrêmement choquantes...

Et, sur le fond, nous n'avons aucune raison d'être rassurés. Le plan quinquennal 1996-2001, voté solennellement par le conseil municipal de Soisy le 8 décembre 1995, comportait déjà la réalisation de la première tranche de l'espace culturel pour la somme de 11 millions de francs mais ce plan quinquennal a été jeté aux oubliettes quelques mois plus tard ce qui fait que, quatorze ans après, nous en sommes toujours au même point. A l'automne

dernier, en réaction à la crise, vous décidez de diviser par deux le budget d'investissement pour, au printemps, le remultiplier par trois de façon assez artificielle. Que retenir de ces coups d'accordéon budgétaires, sinon que les votes qui sont émis ici n'ont finalement pas beaucoup d'importance ? Il ne reste donc plus que l'opération de communication. Et comme nous n'avons aucune raison de soutenir les opérations de communication du maire, nous ne participerons pas à ce vote.